

Table ronde du 17 mars 2006  
« Jeunes et espaces verts : quels usages ? »

Compte rendu

Cette réunion a été organisée par la



En collaboration avec



## Table des matières

---

<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>Compte rendu des discussions</b> .....	<b>3</b>
Connaître les différents acteurs .....	3
L'IBGE .....	3
Présentation .....	3
Les missions de l'IBGE .....	3
Les missions de la Division Espaces Verts de l'IBGE .....	3
Les espaces gérés par l'IBGE .....	3
Typologie des espaces verts .....	4
Objectifs de l'IBGE .....	7
Contraintes de l'IBGE .....	7
Les organisations actives dans le domaine de la jeunesse .....	8
Présentation .....	8
Objectifs des organisations de jeunesse .....	9
Contraintes des organisations de jeunesse .....	9
Les jeunes et les espaces verts : diagnostic de la situation .....	10
Point de vue de l'IBGE .....	10
Le vécu du VVKSM Scouting Brussel .....	10
Présentation du VVKSM .....	10
Description de l'utilisation des espaces verts du Nord-Ouest par le VVKSM .....	10
Les impressions des membres du VVKSM .....	10
Par rapport aux bois : .....	10
Par rapport aux parcs .....	11
La situation des scouts .....	11
Présentation des Scouts .....	11
Les scouts en Région Bruxelloise : .....	12
Les axes à travailler .....	13
<b>Comment on continue ?</b> .....	<b>14</b>
La surfréquentation des espaces verts .....	14
Agir sur les comportements problématiques .....	14
Travailler aux relations .....	14
<b>Programme de la journée</b> .....	<b>15</b>
<b>Liste des participants</b> .....	<b>16</b>

# **Compte rendu des discussions**

---

## ***Connaître les différents acteurs***

---

Pour trouver des solutions à long terme qui soient applicables, il est important que les parties autour de la table se connaissent et particulièrement de garder à l'esprit les objectifs et les contraintes de chacune des parties.

Dans la prolongation des présentations de l'IBGE, l'après-midi fut utilisée à partager sur ces derniers points.

Les organisations de jeunesse d'un coté et l'IBGE de l'autre ont présenté, après un temps de préparation, devant l'assemblée ce qui était l'objectifs général de leur organisation en lien avec le thème, ainsi que les contraintes auxquelles pour l'instant elles ne peuvent échapper.

Ci-dessous un résumé des présentations des parties, de leurs objectifs et de leurs contraintes.

## **L'IBGE**

---

### **PRESENTATION**

#### ***Les missions de l'IBGE***

- Permis d'environnement;
- Le contrôle et la surveillance de la législation environnementale;
- L'observation de l'état de l'environnement;
- La vérification des rejets d'eaux usées;
- La mesure de la qualité de l'air et du niveau de bruit ambiant;
- L'aménagement et la gestion des espaces verts
- La surveillance des espaces verts de la Région de Bruxelles Capitale

#### ***Les missions de la Division Espaces Verts de l'IBGE***

- La planification ;
- L'aménagement et le réaménagement des sites ;
- Le suivi des chantiers ;
- L'entretien des sites ;

#### ***Les espaces gérés par l'IBGE***

La surface totale des espaces verts dans la Région de Bruxelles-Capitale est de 8.500 ha.

La superficie occupée par les parcs et bois accessibles au public est de 2.779 ha

L'IBGE en gère 2.210 ha (voir carte):

- Parcs: 400 ha
- Forêts: 1.685 ha

- Réserves naturelles: 125 ha

Le reste de ces espaces (soit 569 ha) sont gérés par différentes institutions :

- Les communes
- La Donation royale
- Le C.P.A.S.
- La Régie des Bâtiments
- Les propriétaires privés...
- ....

### ***Typologie des espaces verts***

Réserves naturelles : (Ordonnance du 27 avril 1995)

Ce sont des aires protégées où des mesures doivent être prises en vue de conserver, de contrôler ou de réintroduire des espèces végétales ou animales.

La Région de Bruxelles-Capitale compte aujourd'hui 13 réserves naturelles et 2 réserves forestières

Les bois et les forêts publics

Les bois publics occupent plus de 10 % de la surface de la Région.

Les principaux :

- La Forêt de Soignes, avec 1.654 ha
- Les Bois du Nord-Ouest de Bruxelles : Laerbeek, Dielegem, Poelbos
- Les Bois du Sud-Ouest de Bruxelles : Verrewinkel , Buysdelle, Bois de Perck

Les parcs publics

Chaque parc a sa spécificité. En fonction de son étendue, de son aménagement, de sa destination, il sera plus ou moins ouvert aux mouvements de jeunesse

L'IBGE distingue les parcs publics selon les catégories suivantes :

- *Les parcs urbains «classiques»* : fortement architecturés avec importance de la symétrie, jardin « à la Française ». Par exemple le parc de Bruxelles ou le Parc du Cinquantenaire. Situés dans le centre de la ville et chargés d'histoire, ils présentent en outre un attrait touristique
- *Les parcs «contemporains»* aménagement moderne, éclectisme, fortement minéralisé, par exemple la Cité Administrative ou la Place de Bethléem ou la Place Hôtel des Monnaies.
- *Les parcs «paysagers»*, comme le parc de Woluwé ou le parc de Forest, généralement plus périphériques et couvrant des surfaces importantes ; ils remplissent idéalement diverses fonctions récréatives dans un cadre apaisant (promenades, jogging, repos, jeux de ballon,...) ; ils présentent des potentialités de valorisation écologique par une gestion appropriée des massifs et des zones semi-naturelles ;
- *Les parcs «semi- naturels»* et les réserves naturelles : Espaces verts « sauvages » : sites à aménagement minimum ou gérés dans une optique prioritairement écologique, par exemple le site du Moeraske.
- *Les parcs de quartier*

Surveillant forestier - Mission générale

- Surveillance des bois et Forêt de la Région de Bruxelles Capitale

- Information du public
- Réalisation d'inventaires
- Petits travaux

#### Gardiens de parc - Mission générale

- Surveillance des parcs et jardins de la Région Bruxelles Capitale
- Assurer l'ouverture et la fermeture des parcs
- Information du public
- Assurer l'entretien et veiller à la propreté des sites

#### Horaires

La surveillance des parcs et bois est organisée 365 jours par an selon des horaires variables :

- Horaires des présences des gardiens:

##### Période estivale (du 01/05 au 30/09)

1ère équipe	08h00	→	16h00
	07h00	→	15h00
2ème équipe	10h00	→	18h00
3ème équipe	13h00	→	21h00

##### Période hivernale (du 01/10 au 14/04)

1ère équipe	08h00	→	15h36
2ème équipe	10h24	→	18h00

##### Période intermédiaire (du 15/04 au 30/04)

1ère équipe	08h00	→	16h00
	07h00	→	15h00
2ème équipe	11h00	→	19h00

- Horaires des présences des surveillants:  
De 8 h à 16 h toute l'année  
2 soirées par semaine en période estivale (horaire décalé)

#### Nombre d'agents :

- En tout l'IBGE compte 200 agents qui s'occupent des bois et parcs qu'il a sous sa gestion.
- Dans le Parcs Roi Baudouin : environ 10 agents sont présents en permanence



# Carte des sites gérés IBGE (Document de travail)

IBGE - BIM

- Sites gérés IBGE
- Autres sites, parcs & jardins accessibles au public
- Grands Domaines privés non accessibles au public
- Accord de Coopération BELIRIS
- G** Local Gardien
- J** Local Jardinier
- MF** Maison Forestière



## BELIRIS

- Walckiers a
- Josaphat b
- Botanique c
- Parvis St Michel et Gudule d
- Alexiens e
- Madeleine-Putterie f
- Petit Sablon g
- Parc de Bruxelles h
- Cinquanteaire i
- Etangs Ixelles j
- Abbaye de la Cambre k
- Keyembemt l
- Rue Engeland m
- Wolvendael n
- Bois de la Cambre o
- Chemins de Forêt de Soignes p
- Drève des Silex q
- Pinnebeek r
- Prolongation Delta s
- Acces promenade SNCB t
- Prieuré u
- Rouge-Cloître

- |    |  |
|----|--|
| No | NOMSITE  |
| 1  | Bois du Laerbeek                                     |
| 2  | Bois du Poelbosh                                     |
| 3  | Bois de Dielegem                                     |
| 4  | Parc Roi Baudouin - phase III                        |
| 5  | Parc Roi Baudouin - Phase I                          |
| 6  | Parc Roi Baudouin - Phase II                         |
| 7  | Marais de Ganshoren                                  |
| 8  | Marais de Jette                                      |
| 9  | Parc du Jardin Colonial                              |
| 10 | Parc Sobiesky  |
| 11 | Serres du fleuriste Stuyvenberg                      |
| 12 | Parc de Laeken                                       |
| 13 | Square Jean de Bologne                               |
| 14 | Jardin du Pavillon Chinois                           |
| 15 | Jardin de la Tour Japonaise                          |
| 16 | Square du 21 Juillet                                 |
| 17 | Peuplerie Nestor Martin                              |
| 18 | Zavelenberg  |
| 19 | Basilique du Sacré-Coeur                             |
| 20 | Parc Elisabeth                                       |
| 21 | Bois du Wilder                                       |
| 22 | Parc Scheutbos                                       |
| 23 | Partie du site du Scheutbos                          |
| 24 | Parc Bonnevie  |
| 25 | Parc Gaucheret                                       |
| 26 | Walckiers  |
| 27 | Moeraske   |
| 28 | Parc de la Pède                                      |
| 29 | Parc de la Rosée                                     |
| 30 | Cité Fontainas                                       |
| 31 | Porte de Hall  |
| 32 | Square rue des Ursulines                             |
| 33 | Tour Annessens                                       |
| 34 | Square du Petit Sablon                               |
| 35 | Jardin du Mont des Arts                              |
| 36 | Place du Trône                                       |
| 37 | Jardin du Palais des Académies                       |
| 38 | Eglise de La Madeleine - Square de la Putterie       |
| 39 | Rue Montagne du Parc - Rue Ravenstein                |
| 40 | Parvis Sainte Gudule                                 |
| 41 | Colonne et Place du Congrès                          |
| 42 | Gare du Congrès                                      |
| 43 | Jardin suspendu de la Cité Administrative            |
| 44 | Jardin du Centre Botanique                           |
| 45 | Square H. Frick                                      |
| 46 | Parc de Liedekerke                                   |
| 47 | Parc Dailly  |
| 48 | Parc du Cinquanteaire                                |
| 49 | Georges Henri  |
| 50 | Parc de l'Abbé Froidure                              |
| 51 | Parc Tenbosch  |
| 52 | Square du Jardin du Roi                              |
| 53 | Abbaye de la Cambre                                  |
| 54 | Keyembemt  |
| 55 | Kinsendael   |
| 56 | Kriekenput   |
| 57 | Bois du Buysdelle                                    |
| 58 | Bois du Verrewinkel                                  |
| 59 | Parc Fond'Roy  |
| 60 | Forêt de Soignes                                     |
| 61 | Parc Tournay-Solvay                                  |
| 62 | Domaine des Silex                                    |
| 63 | Etang de Boitsfort                                   |
| 64 | Parc du Jagersveld                                   |
| 65 | Parc du Leybeek                                      |
| 66 | Parc de la Héronnière                                |
| 67 | Etangs des Pêcheries                                 |
| 68 | Parc Seny  |
| 69 | Parc Ten Reuken                                      |
| 70 | Clos des Pommiers Fleuris                            |
| 71 | Parc Bergoje   |
| 72 | Site du Rouge Cloître                                |
| 73 | Promenade du Chemin de Fer Désaffecté Bxl - Tervuren |
| 74 | Parc de Woluwé                                       |
| 75 | Etangs Mellaerts                                     |
| 76 | Bovenberg  |
| 77 | Parc Parmentier (étang-)                             |
| 78 | Vallée de la Woluwe                                  |

## OBJECTIFS DE L'IBGE

Visée globale : promouvoir le **développement durable** et la gestion durable

- ⇒ ceci comprend le fait d'améliorer la **qualité de vie de tous**
- ⇒ **préserver et améliorer la nature** contribue à une bonne qualité de vie

### Objectif :

1. Accompagner les usagers des espaces verts en
  - a. Répondant à leurs questions
  - b. Assurant une surveillance
  - c. Gérant les situations problématiques
2. Préservation de la nature

Les espaces verts sont divisés en trois types où ces objectifs ont une importance variable.

Types d'espaces	Objectifs	
	Accueil des gens	Préservation de la nature
Réserves naturelles	+	+++
Bois / Forêts	++	++
Parcs	+++	+

## CONTRAINTES DE L'IBGE

Les contraintes que l'IBGE a identifiées sont principalement d'ordre réglementaire. Elle doit appliquer des lois et des règlements qui concernent soit la gestion des espaces verts soit leurs usages. En outre le type de gestion mise en place implique des obligations d'usages.

### Les règlements

L'ordre hiérarchique suivant des règles a été établi :

Concerne	Nom du règlement	Commentaires
Gestion	Natura 2000 (Arrêté du 20 décembre 2002)	Les obligations : <ul style="list-style-type: none"><li>- Publier une liste des zones spéciales de conservation ;</li><li>- Protéger ces sites par la mise en place d'un plan de gestion spécifique ;</li><li>- Prendre des mesures afin de garantir la protection des habitats et espèces ;</li><li>- Développer et améliorer le maillage vert et bleu.</li></ul>
Gestion	Plan de gestion	Les plans de gestion sont définis pour un espace défini. <ul style="list-style-type: none"><li>- La partie de la Forêt de Soignes en Région Bruxelloise possède son plan de gestion.</li><li>- Le plan de gestion pour les bois de Laerbeek, Dielegem, Poelbos est à l'étude.</li></ul>

Usage	Code forestier (Ordonnance du 30 mars 1995)	Détermine la circulation des usagers en Forêt et dans les Bois régionaux
Gestion	Sauvegarde et protection de la nature	Ordonnance du 27 avril 1995 – donne aux sites le statut de réserve naturelle
Gestion	Code bruxellois de l'aménagement du territoire	Arrêté du Gouvernement de la R.B.C. du 9 avril 2004 concernant la conservation du patrimoine – fait qu'un site peut être classé
Usage	Statut juridique des parcs de la Région Bruxelles Capitale	Arrêté du Gouvernement de la R.B.C. du 4 mars 99 concernant la circulation dans les parcs
Gestion	Règlement de police niveau communal	C'est le niveau le plus bas, les règlements régionaux ont toujours priorité.

## **Les organisations actives dans le domaine de la jeunesse**

---

### **PRESENTATION**

Il y a énormément d'organisations s'occupant de jeunes en Région bruxelloise. Vu leur nombre il est impossible de la présenter toutes.

En fonction du type d'activité qu'elles exercent, on peut essayer de les regrouper selon les familles suivantes :

#### Les mouvements de jeunesse

Leurs activités ont lieu pendant les WE et les vacances et sont souvent dehors.

- Les scouts
- Les Guides Catholique de Belgique
- Les scouts et guides pluralistes de Belgique
- Les Patros
- Les Faucons Rouges
- VVKSM Scouting Brussel
- Chiro

#### Les organisations d'accueil extrascolaire

- Badje asbl est leur fédération
- Les communes, Jeunesse et santé,... organisent des plaines de jeux
- L'Adeps, les clubs,... organisent des stages sportifs

#### Les Maisons de jeunes

- Centres de Jeunes en milieu populaire (fédération)
- Maisons de jeunes (fédération)

#### Autres organisations

- Steunpunt Jeugd
- Accueil en milieu ouvert (AMO)

## **OBJECTIFS DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE**

- Utiliser les espaces verts pour
  - o Favoriser l'éducation intégrale des jeunes
  - o Permettre la détente des jeunes
- Poursuivre nos activités éducatives vis-à-vis de l'environnement
- Préservation du cadre de vie
- Orienter nos actions sur l'individu (= avoir un travail de proximité)

### **Nos besoins**

- Disposer d'espace vert nécessaire (en fonction des besoins) pour mener nos activités éducatives
- Disposer de l'information nécessaire (règlements, explications, possibilités, etc.)
- Avoir un bon contact avec les gestionnaires d'espaces verts au niveau local

## **CONTRAINTES DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE**

- animateurs bénévoles => rotation importante, temps limité, moyens limités
- Polyvalence des activités => variété, difficulté de planification
- Autonomie des groupes => contrôle très limité
- Complexité de l'environnement des mouvements de jeunesse (différents niveaux institutionnel, réglementations complexes de bois et parcs)

### **Informations**

Distance à pied acceptable pour se rendre à un espace de jeu

- 2 km pour les petits
- 5 km pour les grands

## Les jeunes et les espaces verts : diagnostic de la situation

---

### Point de vue de l'IBGE

---

En général en Région bruxelloise, l'IBGE constate qu'il y a **moins en moins d'espaces verts** et que ceux-ci souffrent de **surfréquentation**.

Cette surfréquentation semble particulièrement avoir lieu à des périodes où la nature est fragile (printemps/automne). Elle engendre une pression sur les équipements installés et des tensions entre types d'usagers.

Dans ces espaces l'IBGE constate :

- Un piétinement des zones sensibles ;
  - ⇒ Disparition d'espèces
  - ⇒ Empêche la recolonisation de la nature
- Des dégâts d'arbustes, ces dégâts sont cumulatifs (c'est la répétition qui pose problème)
- Des présences de constructions non démontées
- Des déchets ;
- Une cohabitation parfois difficile entre les divers usagers.

Du point de vue de la communication avec les jeunes, l'IBGE regrette :

- Un manque de contact et d'information quant à la venue des unités;
- Peu de connaissances de la nature ;
- Une non-lecture des panneaux informatifs placés aux entrées des bois ;
- Quelques fois, un manque de vigilance de certains responsables d'unité.

## Le vécu du VVKSM Scouting Brussel

---

### PRESENTATION DU VVKSM

- Scouts néerlandophones
- 13 groupes à Bruxelles (Jette / Ganshoren / Laken/ Molenbeek / Uccle /Evere /Woluwe-St-Pierre /Woluwe-St-Lambert)
- 893 membres à Bruxelles
- +/- 36 groupes d'âge, dont 18 ont rempli un questionnaire

### DESCRIPTION DE L'UTILISATION DES ESPACES VERTS DU NORD-OUEST PAR LE VVKSM

- Les activités principales sont pour 33% du sport et des jeux et 11% des promenades
- Elles ont lieu pour 34% dans les bois ou les parcs
- Pour se rendre sur les lieux des activités 67% des déplacements se font à pied => Besoin d'espaces verts de jeux sur le trajet

### LES IMPRESSIONS DES MEMBRES DU VVKSM

#### **Par rapport aux bois :**

- Positif:
  - On peut librement s'y déplacer

- Jeux dans les bois
- Vert / Calme
- Espaces ouverts / beaucoup de place / prairie de jeux
- facile / Chouette
- Autre gens
- Distance par rapport au local
- Négatif:
  - Aucun point négatif
  - Dangereux / Peu sûr
  - Sale (2x)
  - Distance par rapport au local / sécurité routière
  - Pression le dimanche

### **Par rapport aux parcs**

- Positif:
  - On peut se déplacer librement
  - Vert / champ d'herbes
  - Distance par rapport au local
- Négatif:
  - Seul espace vert à proximité (toujours le même)
  - Sale, crottes de chien
  - Pression le dimanche
  - Les surveillants de parcs
  - Trop d'espaces ouverts / pas de bois
  - Pas de toilette à proximité

En conclusion, le VVKSM estime qu'il y a

1. un besoin (de plus) d'espaces verts accessibles et appropriés pour les jeux
2. des soucis à propos de la propreté et la sécurité
3. un besoin de communication positive avec les gestionnaires et les gardiens de parcs

Pour plus de détail sur cette étude :

Johan Vreys -VVKSM Scouting Brussel  
 Werkhuizenstraat 3, 1080 Molenbeek  
 Tel: 02/411.25.35, [regiobrusseel@vksm.be](mailto:regiobrusseel@vksm.be)

## **La situation des scouts**

---

### **PRESENTATION DES SCOUTS**

- La Fédération des Scouts est un mouvement d'éducation non-formelle reconnu par la Communauté Française.
- Elle rassemble 440 groupes locaux proposant chaque semaine, grâce à des animateurs bénévoles, des activités originales à 51.000 membres.
- Son ambition éducative est d'aider chaque jeune à développer tout son potentiel et de favoriser l'émergence de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.
- Sa méthode éducative se présente sous des dehors ludiques et repose sur des éléments autant originaux qu'essentiels (pédagogie du projet, relation « grand frère », vie en contact avec la nature..).

### Pourquoi vivre au contact de la nature selon les Scouts :

- La vie dans la Nature (forêt, espace verts) est au centre de la méthode scout depuis ses origines et reste plus que jamais d'actualité.
- Espace d'aventures extérieures (jeu, repas..) et intérieures (émerveillement, imaginaire, observation...)
- Confrontation au réel, source d'adaptation, de solidarité, de gestion
- Un pari sur l'éducation au respect de l'environnement : c'est en vivant dans la nature qu'on apprend à l'aimer. Le corollaire = le droit à l'erreur.

### Quand et comment vivre au contact de la nature selon les Scouts :

- Durant l'année scolaire : quelques heures le samedi ou le dimanche, à proximité de l'implantation locale
- Durant les vacances scolaires : des week-ends entiers, généralement en Région Wallonne (communes rurales)
- Durant l'été : des camps de 7 à 15 jours, également en Région Wallonne ou à l'étranger
- Sur les chemins et sentiers : jeux de piste, hikes, cross d'orientation...
- En pleine forêt : réalisation d'abris, azimuts, jeu d'approche...
- Dans les prairies ou espaces dégagés : rassemblements, pratiques de sport, jeux de plaine...

### **LES SCOUTS EN REGION BRUXELLOISE :**

- Public concerné :
  - o Notre fédération compte à Bruxelles (communes BXL + communes périphériques de la forêt de Soignes) :
  - o 12200 membres
  - o 85 implantations locales
  - o 357 sections
- Leurs habitudes par rapport à la forêt (Soignes, Laerbeek) :
  - o En moyenne, deux fois par mois
  - o Fréquentation moindre des 16-18 ans
  - o Déplacement en
    1. Pied
    2. Transports en commun
    3. Vélo
  - o Activités sur le thème de l'environnement sont marginales
- Leurs besoins :
  - o Quiétude (pas d'autres usagers)
  - o Sécurité (loin des routes)
  - o Aire minimale
  - o Forêt dense, avec du relief et du bois au sol
- Perception et respect de la réglementation :
  - o Circulation hors sentiers et chemins  
Seule règle communément connue et respectée : interdiction de sortir des chemins et sentiers en zone de réserve naturelle.
  - o Respect de l'environnement  
Pas de feu, pas de prélèvement de bois vert, gestion des déchets.

## Les axes à travailler

---

1. la surfréquentation des espaces verts  
car cela crée des tensions entre les usagers et engendre le piétinement des sols
2. Les comportements problématiques qui sont la source
  - a. De dégâts aux arbustes
  - b. De la présence de cabanes non démontées
  - c. De la présence de déchets dans les espaces verts
3. Les relations
  - a. Organisation de la communication entre acteurs (organisations de jeunesse et gestionnaires d'espaces verts)
  - b. Gestion de la relation sur le terrain

## **Comment on continue ?**

---

A près avoir déterminé les axes à travailler issus du diagnostic partagé, l'assemblée à décider de s'attaquer séparément à chacun de ces axes.

### **La surfréquentation des espaces verts**

---

La première rencontre aura pour tâche de répondre aux questions suivantes :

1. En quoi c'est un problème ?
2. Pour qui est-ce un problème ?
3. Quand est-ce un problème ?
4. Où est-ce un problème ?
5. Quelles sont les pistes de solutions ?

#### Informations utiles pour la réunion :

- Préciser le problème par espaces verts
- Analyser quelles sont les potentialités de chaque espace vert pour préserver la faune et la flore de l'espace vert
- Préciser le besoin des jeunes en espace vert

### **Agir sur les comportements problématiques**

---

La première rencontre aura pour tâche :

1. d'identifier les problèmes et leur cause
2. d'analyser les pistes de solutions

#### Informations utiles pour la réunion :

- Qu'est-ce qu'un comportement problématique pour l'IBGE et pourquoi ?
- Mesure l'ampleur des problèmes et quelle est la part qui revient aux jeunes

### **Travailler aux relations**

---

## Programme de la journée

---

9h30 : Mot d'accueil par **Serges Kempeneers**

9h35 : Présentation de la structure de la journée (Athamor)

9h40 : Tour de présentation :

9h45 : Témoignages :

Une expérience flamande de collaboration entre organisations de jeunesse et gestionnaires d'espaces verts. **Frank Strynck**, *Steunpunt Jeugd*

10h15 : Témoignages :

L'expérience de la convention wallonne entre les mouvements de jeunesse et la Région pour l'organisation de la circulation en forêt. **Stéphane Boulanger**, *Les Scouts*

10h45 : Pause

11h05 : Etat de la situation (diagnostic et échanges)

- Diagnostic de l'IBGE (**Jean Jacques Espinos**, Garde forestier du Laerbeekbos)
- Etude VVKSM (**Johan Vreys**, *VVKSM Scouting Brussel*)
- Synthèse des problématiques communes

12h30 : Lunch

13h30 : Nos objectifs, nos contraintes

Après un temps de préparation, les organisations de jeunesse et l'IBGE présentent leurs objectifs sur la thématique « jeunes et espaces verts » et des contraintes qui sont inhérentes à leur organisation.

Objectifs : mieux se connaître pour réfléchir à des solutions qui soient respectueuses de chaque partie.

15h00 : Comment on continue ?

15h30 : Clôture

## Liste des participants

Nom / Naam	Prénom / Voornaam	Organisation / Organisatie	Fonction / Functie
Abou Hacem	Rima	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Acerbis	Séverine	Badje	Directrice
Ahrazi	Ali	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Anthonissen	Joke	Chiro in de stad Brussel	
Berteau	Daniel	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Biasino	Fabrice	Patros de Bruxelles	Président régional
Borremans	Anne	IBGE - Division Espaces Verts	Division espaces verts
Boulangier	Stéphane	Les Scouts	
Buyts	Jean	IBGE - Division Espaces Verts	Chef de parc cinquantenaire - forestier de parc
Coulier	Robert	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
De Cock	Patrick	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
de Radiguès	Barbara	Plateforme de la Forêt de Soignes	Coordinatrice
Dezille	Jean-Marc	Scouts Pluralistes	Service Communication
Dobbelaere	Marieke	Jeugdendienst Vlaamse Gemeenschapscommissie	Jeugdconsulente
El Ouahhabi	Abdelilâh	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Espinos	Jean Jacques	IBGE - Division Espaces Verts	Garde forestier du Laerbeekbos
Faucon	Eric	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Ferreira	Virginio	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Hoebeke	Sylvie	Guide Catholique de Belgique	Responsable fédérale pour la Branche Lutin
Kart	Muharem	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Kempeneers	Serge	IBGE - Division Espaces Verts	Directeur
Kraewinckel	Jacques	IBGE - Division Espaces Verts	Responsable - Société et Espaces verts
Laloux	Jean-Marie	IBGE - Division Espaces Verts	Chef de la sous-division Gardiennage des Parcs régionaux
Lecocq	Grégory	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Lombaerts	Stéphan	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Many	Emilie	Conseil de la Jeunesse Catholique	
Mons	Dimitri	IBGE - Division Espaces Verts	Stagiaire
Sergeys	Erik	IBGE - Division Espaces Verts	Surveillant forestier
Strynck	Franck	Steunpunt jeugd	
Urbina-Padin	Andréa	IBGE - Division Espaces Verts	Cellule accompagnement social de projet
Van Der Wilt	François	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Van Oudenhove	Anne-Claire	Guide Catholique de Belgique	Responsable des relations extérieures
Vandenbroeck	Paul	IBGE - Division Espaces Verts	Gardien de parcs
Vanwijnsberghe	Stéphane	IBGE - Division Espaces Verts	Ingénieur- responsable de département
Vreys	Johan	VVKSM Scouting Brussel	